

Ecole Primaire Charny  
4 Allée Cavalière  
89120 Charny Orée de Puisaye  
Tél. 03 86 63 73 66  
@ ec-el-groupe-scolaire-charny-89@ac-dijon.fr

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 22 OCTOBRE 2021

Le 22 octobre 2021, à 18h,

Le personnel enseignant, les délégués des parents d'élèves, l'adjointe au Maire chargée des écoles et de l'enfance, se sont réunis sur convocation de la Directrice de l'Ecole Primaire Charny.

Sont présents :

Mme Maïté GIRAULT  
*Directrice / CM1-CM2A*

Mme Hélène SIMON  
*CE1-CE2*

Mme Katia ALBRECHT  
*CP-CE1*

Mme Marina DUPONT  
*MS-GS*

Mme Amy BARON  
*CM1-CM2B*

Mme Perrine BISSONNET  
*Enseignante Remplaçante*

Mme Marie RAYNAUD  
*GS-CP*

Mme Christelle CIBOT  
*PS/MS*

Mme SALOU  
*Adjointe au Maire*

Mme PODEVIN  
*Déléguée Parent d'élève*

Mme VOYARD  
*Déléguée Parent d'élève*

Mme ROBELIN  
*Déléguée Parent d'élève*

Mme GAUDIN  
*Déléguée Parent d'élève*

Mme WESNOSCKER  
*Déléguée Parent d'élève*

Mme DARCHE  
*Déléguée Parent d'élève*

Mme LAMERA  
*Déléguée Parent d'élève*

Mme HENRY  
*Déléguée Parent d'élève*

Madame PETIT déléguée parent d'élève, Mme MENARD, Maire de CHARNY OREE DE PUISAYE, et Mme SIRE, Inspectrice de l'Education Nationale sont absentes et excusées

La Directrice rappelle que le Conseil d'Ecole a été réuni pour débattre de l'ordre du jour suivant :

Composition du Conseil  
d'école pour l'année  
2021/2022

Bilan de rentrée, règlement  
intérieur, effectifs

Sécurité et hygiène

Présentation des actions du  
projet d'école

Vie de l'école : projets pour  
l'année scolaire, les  
activités pédagogiques  
complémentaires

Point sur la coopérative  
scolaire

Bilan matériel

Questions diverses

Dates et horaires des  
prochains conseils

Madame LAMERA est désignée Secrétaire de séance.

### 1/ Composition du Conseil d'école pour l'année 2021/2022

Le 8 octobre 2021, les parents ont élu les délégués des parents d'élèves.

Une seule liste a été présentée au scrutin.

Les parents ont voté par correspondance.

Le taux de participation aux élections était de 36,36 %. Soit une amélioration de 3,47 points par rapport à l'année précédente.

Les Délégués des Parents d'élèves sont :

Titulaires	Madame DARCHE (Maman de Diego et Sacha) Madame WESNOCKER (Maman de Laura et Mathéo) Madame PODEVIN (Maman de Lola) Madame LAMERA (Maman d'Avril et Zoé) Madame GAUDIN (Maman de Julien) Madame HENRY (Maman de Zoé) Mme ROBELIN
Suppléant	Madame VOYARD (Maman de Mia) Madame PETIT (Maman de Garance)

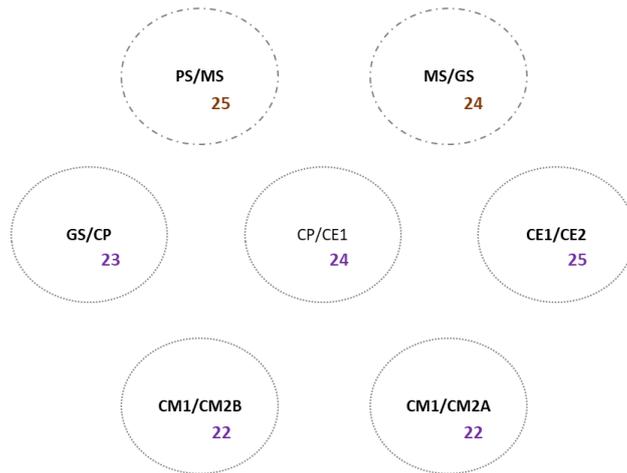
## 2/ Bilan de rentrée, règlement intérieur, effectifs

L'équipe pédagogique est notamment composée de :

Sur l'école	PS	MS	GS	CP	CE1/CE2
	Madame Christiane GOUT				
4 ATSEM		Madame Elodie DAMPIERRE Madame Hélène BARON			
			Madame Cynthia PEREIRA		
3 AESH				Madame FONTAINE Madame CHIROLLES	
					Madame VINCENT
RASED					
	1 Maître E. 1 Psy scolaire				
	2 Enseignantes remplaçantes rattachées				

L'effectif actuel est de 165 élèves sur l'ensemble de l'école.

Répartition des effectifs par niveau :	PS : 21	MS : 23	GS : 15	CP : 25
	CE1 : 18	CE2 : 20	CM1 : 24	CM2 : 20



Perspectives rentrée 2022/2023 : 11 PS sont annoncés à ce jour.

Le règlement intérieur pour l'année 2021/2022 a été adopté.

A ce titre projet de règlement intérieur transmis préalablement au Conseil d'Ecole a fait l'objet d'un ajout afin d'inviter les parents à privilégier le port de tour de cou en lieu et place des écharpes afin d'éviter d'éventuels risques.

Le règlement intérieur sera mis en ligne sur le blog de l'école.

### 3/ Sécurité et hygiène

Le PPMS a été mis à jour.

Le 28 septembre 2021, les enfants ont réalisé un exercice d'alerte incendie. L'exercice s'est bien déroulé, les enfants sont sortis rapidement et calmement.

Le 23 novembre 2021, un exercice d'intrusion sera réalisé. Il s'agira de simuler une fuite de l'école.

A ce titre, la Directrice rappelle la nécessité de bénéficier des badges d'ouverture du portail situé à l'arrière de l'école (côté Garderie). A défaut, l'exercice ne pourra pas être intégralement réalisé puisque 4 classes ne seront pas en mesure d'évacuer.



De plus, il est rappelé qu'il n'est pas envisageable de faire sortir les enfants par le portillon situé à l'arrière de l'école car :

- Il est situé en plein virage et sur une zone où il n'y a pas de trottoir et très peu de place par rapport à la route ;
- Il s'ouvre difficilement et des pièces pointues dépassent et constituent un risque pour les enfants.

D'autre part, si les élèves pouvaient sortir par l'arrière de l'école pour les sorties scolaires (bibliothèque, piscine, etc.) il y aurait moins de risques pour les élèves et le car scolaire générerait moins la circulation aux abords de l'école.

Afin de respecter le plan Vigipirate et d'assurer la sécurité des enfants, la Directrice sollicite la mise en place d'un visiophone dans les deux bâtiments de l'école.



En effet, la mise en place de visiophones permettrait :

- D'entendre plus aisément si un parent sonne à la porte pendant les cours sans pour autant avoir à laisser les portes des classes ouvertes (la sonnette n'est pas assez forte) ;

- D'identifier le visiteur et les raisons de sa visite sans avoir à quitter la salle de classe et donc laisser les élèves sans surveillance directe.

Protocole sanitaire : L'école est située en secteur vert depuis le 4 octobre 2021.

A ce titre, le masque n'est plus obligatoire pour les élèves en intérieur comme en extérieur. Certains élèves continuent tout de même de le porter par choix. La désinfection des mains reste obligatoire et systématique à chaque entrée, sortie de classe, et sur les temps de récréation.

Les adultes continuent de porter le masque en intérieur, mais le masque n'est plus obligatoire à l'extérieur. En revanche, le masque reste obligatoire pour les élèves et les adultes dans le bus scolaire et les vestiaires lorsqu'il y a piscine.

De manière générale, le **masque** reste **obligatoire** dès lors qu'il y a un **attroupement**, ce qui est le cas aux abords de l'école, mais pas à l'extérieur de la garderie.

## 4/ Présentation des actions du projet d'école

L'APC se déroulera les lundis et mardis de 16h30 à 17h15 et les séances débuteront à la rentrée de novembre 2021 pour 5 semaines.

Depuis le 20 septembre 2021 l'équipe pédagogique met en place les fiches nécessaires.

Le projet d'école sera revu cette année et s'appliquera pour les trois prochaines années.

Les axes de travail définis par le Département sont :

- L'amélioration des acquis et la réussite de tous les élèves
- L'équité scolaire et la prise en compte de l'intérêt de tous les élèves
- Assurer collectivement une école accueillante et bienveillante

Les séances de piscine ont repris.

Les deux classes de CM1-CM2 ont bénéficié de 10 séances à raison de 2 séances par semaine pendant 5 semaines. La classe de CM1-CM2B a été à la piscine les lundis et jeudis ; la classe de CM1-CM2A les mardis et vendredis.

Les élèves sont accompagnés de deux parents agréés à chaque séance.

Chaque séance se déroule en présence d'un maître-nageur sauveteur dans le bassin en accompagnement et d'un maître-nageur sauveteur à l'extérieur du bassin en surveillance. Les élèves de CM1-CM2 ont réalisé le test savoir nager.

Les classes de CE1-CE2 et CP-CE1 iront à la piscine au cours de la période 2, soit à compter de la rentrée de novembre 2021.

La classe de GS-CP devrait y aller au cours de la période 3 ou 4. La date n'est pas encore fixée.

Les séances de piscine sont financées par la Municipalité à 100 %, ce qui représente 200 € / séance.

## 5/ Vie de l'école : projets pour l'année scolaire, les activités pédagogiques complémentaires

**Evaluation nationale :**

Les élèves de CP et CE1 ont été évalués au cours du mois de septembre 2021. Le retour des évaluations a été organisé pour les CE1/CE2, CP/CE1 courant octobre, et sera organisé pour les GS/CP pour la rentrée de novembre afin de permettre de faire un point avec les parents.

Une seconde évaluation interviendra fin janvier 2022 pour les CP uniquement.

**Journée de la Laïcité** : 9 décembre 2022.

A cette occasion un temps sera dédié à la liberté d'expression.

**Bibliothèque** :

La Classe de CE1-CE2 a bénéficié de 3 séances à la bibliothèque et auront une dernière séance au cours du mois de février 2022.

Les autres classes bénéficieront également de séances à la bibliothèque.

Classe	Période
CM1-CM2B	2
CM1-CM2A	3
MS/GS	4
PS/MS	5
GS/CP	5
CP/CE1	5

Lors des séances de bibliothèque, les élèves travaillent sur différents thèmes proposés par la bibliothécaire, laquelle organise également les ateliers pour chaque séance.

Par exemple, les séances des élèves de CE1-CE2 ont été :

1. Retrouver un titre de livre à partir d'image
2. Découverte de l'organisation de la bibliothèque et son rangement (notamment à travers l'étude des cotes des livres)
3. Remettre dans l'ordre les pages d'un livre à partir de son contenu

**Blog école** :

L'adresse URL du blog est inscrite dans le cahier de liaison de chaque élève.

Il contient notamment : le protocole sanitaire, le règlement intérieur, les informations relatives à l'Association des Parents d'Elèves et les comptes rendus du Conseil d'Ecole.

Le blog des classes a vocation à permettre aux parents de savoir ce que font les élèves en classe. Toutefois, un **certain nombre de parents n'ayant pas retourné les autorisations sollicitées par les enseignantes signées, le contenu du blog ne peut pas être mis en ligne.**

**Noël** :

Les élèves bénéficieront d'un spectacle l'après-midi du **6 décembre 2021**.

Ce spectacle est financé par la Municipalité et organisé par l'Association des Parents d'Elèves.

Le marché de Noël aura lieu le **19 décembre 2021**. L'école proposera des objets à vendre. Toutefois, dans la mesure où il s'agit du premier weekend des vacances de fin d'année, un certain nombre d'enseignantes sera indisponible. La Directrice cherche donc comment organiser la tenue du stand de l'école.

**Photo de classe** :

Elle aura lieu le **1<sup>er</sup> mars 2022** au matin.

Les enfants pourront être photographié seul, avec leur classe, avec leurs frères et sœurs fréquentant l'école, avec leurs copains de classe (sous réserve d'avoir l'accord préalable des parents en ce sens) ou personnel scolaire.

En revanche, il est trop compliqué d'organiser des photos avec des personnes ne fréquentant pas l'école compte tenu du protocole sanitaire et du plan Vigipirate. Le photographe est le même que l'an dernier.

#### **Projet Tennis :**

L'association de Tennis de Charny proposera des séances de Tennis au profit des élèves de CM1-CM2 à raison de 5 séances d'une heure par classe.

Le matériel et les installations sont prêtées à titre gracieux, et un professeur de Tennis accompagnera les élèves lors des séances prévues en période 5 le lundi après-midi.

Le projet Tennis a été mis en place afin d'assurer une initiation en vue de l'option Tennis proposé aux élèves du Collège de Charny et de permettre aux élèves une découverte d'un sport.

## **6/ Point sur la Coopérative scolaire**

Mme DUPONT représente la Coopérative scolaire en sa qualité de mandataire.

Plusieurs projets sont en attente susceptibles mais ils sont bloqués en raison du protocole sanitaire.

Une demande de remboursement de l'avoir du Futuroscope a été faite en septembre. Pour le moment, le Futuroscope n'a pas répondu.

A fin août 2021, le compte bancaire de la Coopérative scolaire présenté un solde de 9 187,23 euros.

Depuis 3 opérations ont été enregistrées :

- Un débit de 1 358 euros correspondant aux dernières sorties
- Un débit de 1,25 euro correspondant aux frais de gestion de compte
- Un crédit de 1 630 euros correspondant aux participations des familles pour l'année scolaire 2021/2022

En conséquence, à ce jour, la Coopérative scolaire bénéficie de 9 457,98 euros pour financer les projets de l'école.

## **7/ Bilan matériel**

Au cours de l'été, des tableaux, dont un en liège, des prises, et des étagères pour le matériel ont été achetés et mis en place par la Municipalité.

De la même façon, la Municipalité a profité de la période estivale pour mettre en place un enrobé mou au pied des jeux de la maternelle, de sorte que les élèves de maternelle peuvent de nouveau accéder aux jeux depuis la rentrée de septembre.

Nous remercions la Municipalité pour cette action.

Cette nouvelle année scolaire entraîne de nouvelles demandes, mais également la réitération des demandes précédentes toujours en attente.

#### **Besoins de l'école**

**2 Vidéoprojecteurs.**

#### **Réponse de la Municipalité**

La commande a été passée, mais les délais de livraison sont incertains.



## 1 Pied plus grand pour la **tablette numérique**.

*Remarque : Si les vidéoprojecteurs sont livrés au cours de la période 2, la tablette numérique sera utilisée par la maternelle et le pied actuel sera suffisant.*

### **Stylets pour le TBI.**

*Remarque : Le TBI n'ayant pas été révisé il faut des stylets anciennes générations pour être compatibles avec le TBI.*

### **Révision du TBI.**

A ce jour, le TBI se bloque et s'arrête régulièrement ce qui crée des frustrations et de l'énervement au sein des élèves lorsqu'ils ne peuvent pas finir leur activité, ainsi qu'une perte de temps pour les enseignantes qui doivent s'improviser technicienne pour le refaire fonctionner.

*Remarque : Le TBI a été fourni par Promethean. Si le TBI est révisé au cours de la période 2 et le logiciel d'exploitation mis à jour, il n'y aura pas besoin des stylets puisque nous avons déjà 4 stylets nouvelles générations.*

**Retirer les cailloux du terrain de foot.** Il reste des gros cailloux constituant une source de risques pour les élèves.

**Eaux.** L'école sollicite la fourniture de bonbonnes d'eau comme auparavant. L'installation des distributeurs d'eau est saluée. Toutefois, ce dispositif n'est pas adapté aux enfants.

En effet, les enfants ne peuvent pas utiliser seuls les distributeurs d'eau compte tenu des risques, notamment le risque d'électrocution.

De plus, le débit est lent.

Pour remplir 3 bouteilles d'1,5 litre il faut 11 minutes. C'est un temps où les ATSEM ne peuvent pas se consacrer aux activités, sans compter ensuite le temps de distribution de l'eau.

Côté élémentaire, le nombre réduit de distributeurs d'eau créé une difficulté similaire. En effet, cela impose aux enseignantes de prendre sur le temps d'enseignement pour aller remplir les gourdes des élèves, ce qui fait 3 minutes/22 à 25 élèves soit 1h15 en moins si tous les élèves doivent remplir leur gourde.

**4 Dévidoirs à essuie-mains** pour les salles non dotées côté élémentaire.

**Néon** du tableau de la salle 2 à remplacer / réparer. Il clignote ou prend jusqu'à 2 heures pour s'allumer.

Remplacer les **horloges** de la salle 2 et de la salle des maîtres.

Nous n'en trouvons pas.

Nous n'avons pas retrouvé la facture du fournisseur du TBI et nous ne savons pas à qui faire appel pour procéder à la révision du TBI.

Nous envisageons de rénover l'intégralité de la tuyauterie de l'école au cours de l'été 2022 afin de résoudre le problème.

Les piles ont été remplacées à plusieurs reprises mais cela n'a rien changé, les horloges continuent de se décaler.

Installer une **étagère** au-dessus de l'évier de la salle 1.

## 8/ Questions diverses

Les délégués des Parents d'élèves se font le porte-voix des différentes questions et remarquent émises par les parents.

Quel est le taux d'encadrement à la cantine, et la ventilation du personnel entre rationnaires et encadrants ?

Aucune réponse n'a été obtenue.



Le trottoir devant l'école et l'allée devant les places de stationnement peuvent-ils être entretenus afin d'éviter des accidents ?

Le trottoir le long de l'école présente une déformation. Une zone est surélevée par rapport au reste du trottoir ce qui crée une marche sur laquelle les enfants et parents buttent et tombent. Il existe le même problème avec les dalles autobloquantes de l'allée devant les places de stationnement.

Aucune réponse n'a été obtenue.



Serait-il possible de faire une présentation de l'équipe pédagogique le jour de la rentrée ? Compte tenu du plan Vigipirate et des contraintes sanitaires, cette année, encore, certains parents ont dû laisser leurs enfants à de nouvelles personnes sans même les connaître.

Jusqu'à la mise en place du plan Vigipirate et les mesures sanitaires, les parents pouvaient visiter l'école lors de l'inscription de leur(s) enfant(s). A présent, les contraintes sont telles qu'il est difficile d'imaginer de mettre en place une réunion de pré-rentrée. En revanche, Madame la Directrice va étudier la possibilité de publier un trombinoscope ce qui aura le mérite de permettre aux parents de connaître le nom de l'ensemble du personnel et leur visage (sans masque).



Le stationnement étant un éternel problème, ne pourrait-on pas ouvrir le parking de la cuisine centrale ?

Aucune réponse n'a été donnée.



Pourrait-on envisager la mise en place d'un arrêté interdisant de fumer aux abords de l'école ? Cela éviterait les cigarettes à hauteur des visages des enfants et donnerait un meilleur exemple aux enfants.

Aucune réponse n'a été obtenue.



Est-il possible de réparer le bouton du passage piéton côté Mairie ?

Il ne fonctionne plus depuis plusieurs années, ce qui fait que les piétons ne peuvent pas solliciter la priorité pour traverser lorsqu'ils viennent à l'école.

Aucune réponse n'a été apportée.

Les toilettes des enfants peuvent-elles être nettoyées plus régulièrement ?

Les toilettes sont nettoyées régulièrement par l'équipe d'entretien. Les enseignantes précisent que les toilettes sont très propres.

Les enfants peuvent-ils être mieux surveiller pendant les récréations et le temps du midi afin d'éviter les bagarres ?

L'équipe pédagogique indique qu'il n'y a eu qu'une seule bagarre côté élémentaire, et ce uniquement le 22 octobre 2021. Côté maternelle, les enfants doivent apprendre à différencier une bagarre d'un jeu ou d'une simple bousculade. Tout est fait pour que les enfants soient en sécurité, mais certains enfants doivent apprendre la vie en collectivité.

## **9/ Dates et horaires des prochains conseils**

Les prochains conseils d'école auront lieu :

- Le 18 mars 2022 à 18h
- Le 24 juin 2022 à 18h

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h50.